



PCAET - BILAN À MI-PARCOURS Janvier 2026

PLAN

1. État d'avancement du programme d'actions
2. Appréciation des dynamiques du territoire
3. Bilan du rôle de coordinateur
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. Anticipation et préparation des évolutions futures.

Qu'est-ce que le PCAET ?

- Le PCAET est un **outil de planification territoriale**, un document-cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités.
- Le PCAET vise à **définir** et à **coordonner des actions au niveau local** pour lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à ses effets.
- Le PCAET **fixe des objectifs** en matière de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air et l'optimisation des consommations énergétiques



*Adoption du
PCAET par
délibération du
15 décembre
2022*

Pourquoi une évaluation à mi-parcours ?

Cadre réglementaire :

Article R.229-51 du code de l'environnement :

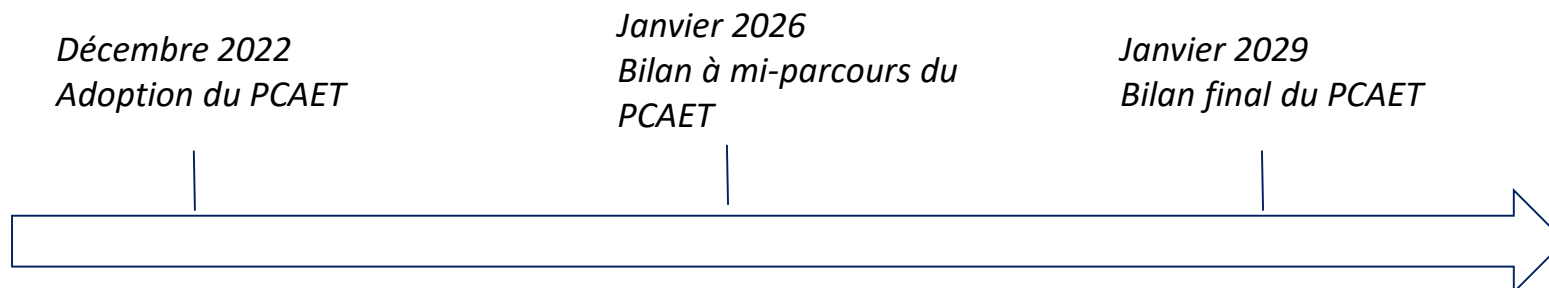
« IV. – Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté.

Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales.

Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. »

Pourquoi une évaluation à mi-parcours ?

- ▶ Outil de visualisation de l'état d'avancement des actions
- ▶ Ajustement de la mise en œuvre du programme d'actions pour les trois années restantes
- ▶ Étape d'anticipation vers l'évaluation finale et la révision du PCAET à six ans
- ▶ La loi ne précise pas la forme du rapport.



Suivi :

- Bilans annuels des actions (tableau de bord disponible sur la plateforme "Territoires en transitions" mise en place par l'ADEME).



- Bilan mi-parcours 2026 : rapport d'évaluation, mise à disposition du public via le site Internet de la CCIABB en février 2026.
- Bilan final en 2029 : bilan complet des actions et des résultats obtenus, mise à disposition du public.

Structure du PCAET :

5 axes – 15 sous-axes – 27 fiches-actions

- Adapter l'habitat et le tertiaire
- Accompagner le développement économique vers la transition énergétique
- Optimiser les mobilités existantes
- Vivre ensemble sur le territoire – volet agriculture et environnement
- Animation du PCAET

Objectifs stratégiques pour 2050 :



CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE

Source Insee 2022



Nombre d'habitants :	21 244
Nombre de communes :	44
Nombre de ménages (source Insee 2022) :	9 500
Nombre de logements :	11 148
Part des résidences principales :	85.2%
Part des résidences secondaires :	5.3%
Part des logements vacants :	9.4%

Surfaces totales :	465 km ²
Surface agricole utile :	275 km ²
dont surface en agriculture biologique :	4 km ²
Surface forestière :	103 km ²

Part des ménages ayant au moins une voiture :	88.7%
---	-------

Consommation GWh :	1 550 GWh
Production GWh EnR :	250 GWh
Emission GES :	360 000 TeqCo2

PLAN

1. **État d'avancement du programme d'actions**
2. Appréciation des dynamiques du territoire
3. Bilan du rôle de coordinateur
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. Anticipation et préparation des évolutions futures.

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

1. État d'avancement du programme d'actions : où en sommes-nous ?

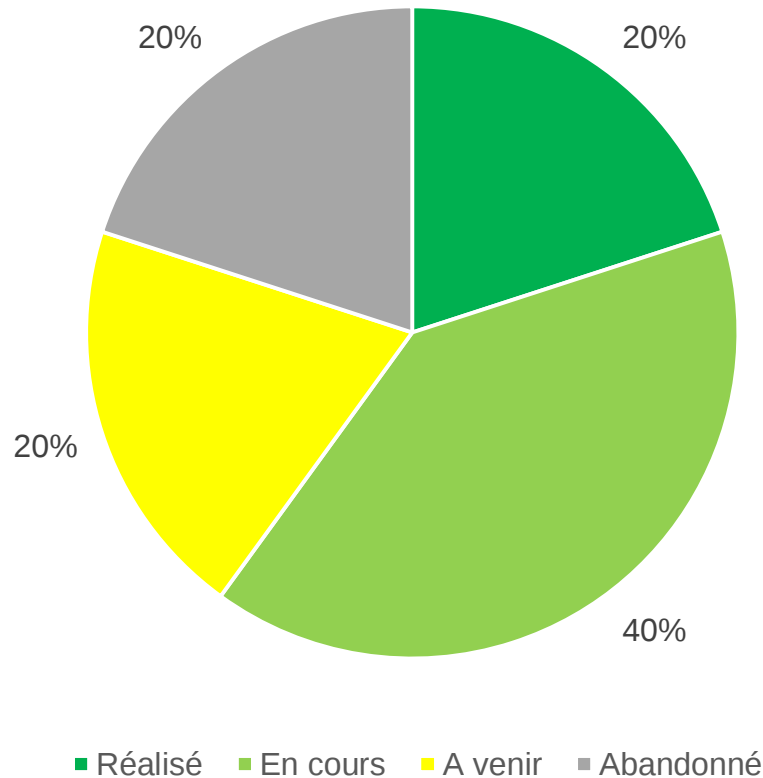
Point sur chaque action du PCAET avec un indicateur de réalisation :

- Les indicateurs d'impact peuvent ne pas être renseignés (données imprécises).
- Un diagramme par axe du PCAET synthétise ces informations.



1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

1. État d'avancement du programme d'actions : où en sommes-nous ?

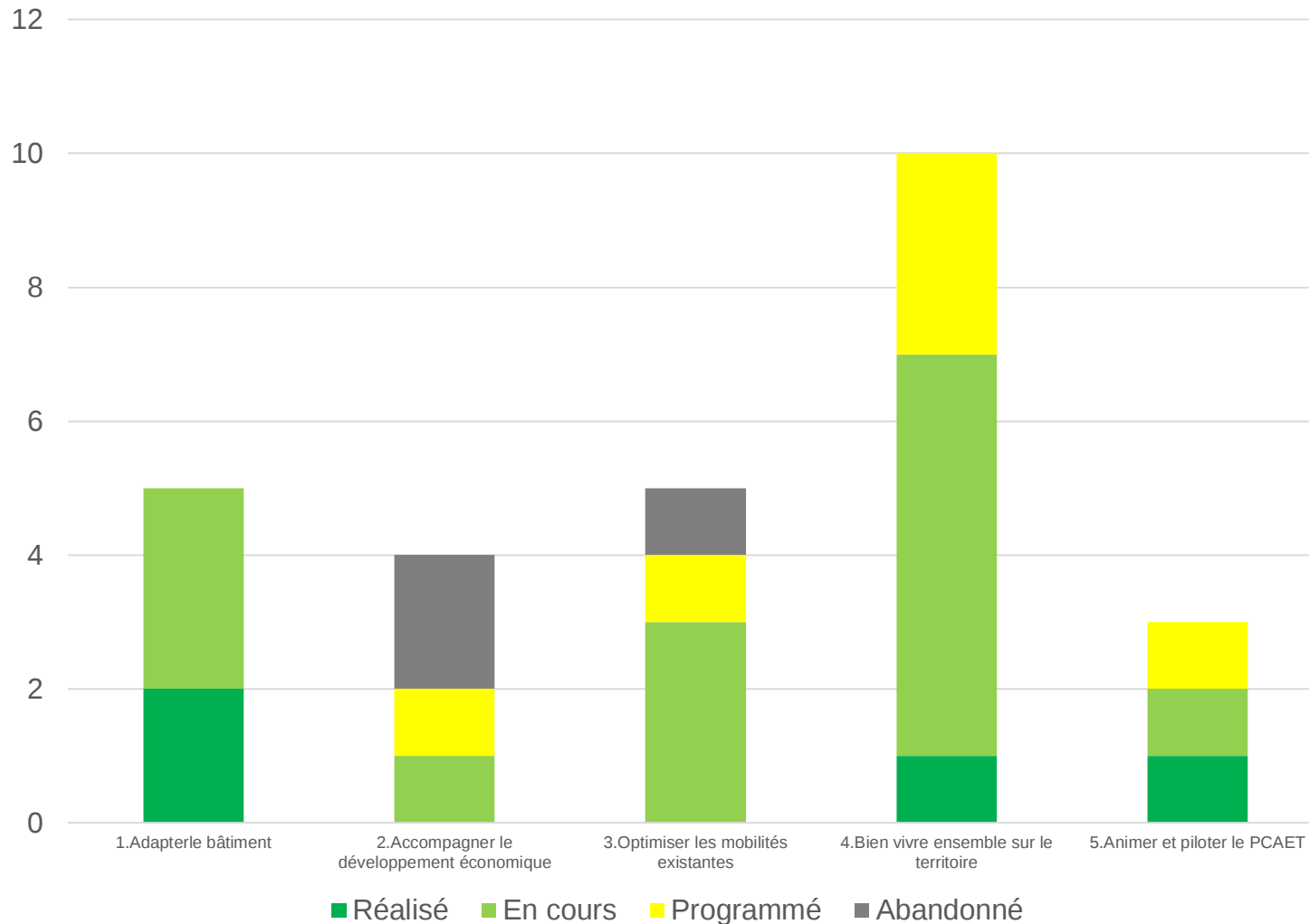


Composé de 27 actions, plus de la moitié des opérations sont en cours de réalisation ou terminées.

Le niveau d'atteinte des objectifs est de **47%**, démontrant une bonne mise en œuvre globale du PCAET, 3 ans après sa mise en place.

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

A LA LOUPE Avancement par axes



1. Adapter l'habitat et le tertiaire aux effets du changement climatique et aux évolutions du contexte sociologique
2. Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique
3. Optimiser les mobilités existantes
4. Bien vivre ensemble sur le territoire et Maintenir une activité agricole pour préserver les milieux naturels, les paysages, la ressource en eau, et lutter contre les inondations
5. Animer et piloter le PCAET

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 1 :

Adapter l'habitat et le tertiaire aux effets du changement climatique et aux évolutions du contexte sociologique



54%

Atteinte de l'objectif



- Poursuite de l'engagement de la CCIABB en faveur de l'amélioration de l'habitat grâce à l'espace Conseil France Rénov' assurée par Page 9.
- Mise en place d'une stratégie de rénovation énergétique exemplaire des bâtiments publics conformément au CRTE.
- Mise aux normes énergétiques des locaux administratifs communautaires.



- Accentuer la sensibilisation et la communication auprès des habitants sur la sobriété, la rénovation et les énergies renouvelables.

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 1 : Adapter l'habitat et le tertiaire aux effets du changement climatique et aux évolutions du contexte sociologique

Programme SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique) : Accompagner les habitants dans la rénovation de leurs logements via le guichet unique de l'habitat.	En cours : 50%
Mise aux normes énergétiques des locaux administratifs communautaires	Réalisé : 100 %
Déployer une stratégie de rénovation énergétique exemplaires des bâtiments publics	En cours : 50%
Sensibiliser et communiquer auprès des habitants sur la sobriété, la rénovation et les énergies renouvelables	A venir : 0%
Renouvellement du camp Comtois (logements collectifs)	En cours : 70%

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 1 : Adapter l'habitat et le tertiaire aux effets du changement climatique et aux évolutions du contexte sociologique



A LA LOUPE : ACTION PHARE

Mise aux normes énergétiques des locaux administratifs communautaires



Les travaux de rénovation ont pris fin en 2025.

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 2 : Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique



40 %

Atteinte de l'objectif



- Travail auprès des entreprises pour les sensibiliser et les orienter vers la transition énergétique à travers diverses réunions sur différentes thématiques : Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), bilan carbone etc.



- Développer la chaleur renouvelable et accompagner les communes peu dotées en ingénierie.

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 2 : Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique

Mettre en œuvre des projets de réseaux de chaleur alimentés par des ressources renouvelables et une approche multi filière.

Non commencé : 0%

Mener une démarche de sensibilisation sur les enjeux Climat Air Energie Territorial en partenariat avec la « Glass Vallée »

En cours : 80 %

Développer le taux de récupération et de recyclage plastique via l'appel à projet ORPLAST

Abandonné

Réalisation d'une étude pour développer la récupération d'eau dans le processus industriel

Abandonné

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 2 : Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique



A LA LOUPE : ACTION PHARE

Conférence organisée par la CCIABB en partenariat avec La Glass Vallée, avec le soutien de l'Etat au titre du Fonds vert, de la CCI Littoral Hauts-de-France et de la CCI Rouen Métropole à destination des entreprises industrielles du verre

« Décryptage et regards croisés : les entreprises de la Vallée de la Bresle et du Vimeu face aux ruptures mondiales : enjeux géopolitiques, transition industrielle et énergétique » - Mardi 10 mars 2026



1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 3 : Optimiser les mobilités existantes



52 %

Atteinte de l'objectif



De nombreuses actions menées en faveur de la mobilité : étude d'opportunité pour la mise en place de lignes de covoiturage, incitation financière à la pratique du covoiturage, structuration et mise en place d'un groupe de travail "Mobilité" rassemblant les acteurs du territoire, mise en place d'un schéma directeur cyclable etc.



Allongement du délai concernant la réalisation de la phase 1 de la voie douce de la Haute Vallée de la Bresle compte tenu des échanges avec la SNCF.

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 3 : Optimiser les mobilités existantes

Etude des actions à mener via la prise de compétences « mobilité »	En cours : 60 %
Réalisation d'une voie douce de la Haute Vallée de la Bresle Phase 1 : Etudes + Travaux tronçons Monchaug / Soreng	En cours : 35 %
Création d'une voie douce de la Haute Vallée de la Bresle Phase 2 et 3 : Travaux tronçons Bouttencourt / Aumale	Non commencé : 0%
Sensibilisation aux outils numériques et au déploiement de la fibre	En cours : 60%

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 3 : Optimiser les mobilités existantes



A LA LOUPE : ACTIONS PHARES

Soutien financier à la pratique du covoiturage par la CCIABB à compter du 17/11/2025 via l'intermédiaire du partenariat avec « Blablacar Daily »



Mise en place d'un schéma directeur cyclable

Soutenu par



Structuration et mise en place du comité des partenaires, obligatoire pour les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) promulgué par la Loi LOM.



1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 4 : Bien vivre ensemble sur le territoire et maintenir une activité agricole pour préserver les milieux naturels, les paysages, la ressource en eau et lutter contre les inondations



38%

Atteinte de l'objectif



- La création de marchés locaux solidaires pour 2026 sur le territoire afin de favoriser les circuits courts en lien avec l'agriculture locale.
- La réhabilitation / restauration et création de mares sur le territoire
- L'incitation à planter des haies via le programme « Plantons des haies »



- Accentuer le partenariat avec la Chambres d'Agriculture
- Développer le renouveau de la filière bois

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 4 : Bien vivre ensemble sur le territoire et Maintenir une activité agricole pour préserver les milieux naturels, les paysages, la ressource en eau, et lutter contre les inondations

Incitation à la restauration et à la création de mares via le « programme mares »	En cours : 50 %
Etude du fonctionnement hydraulique et écologique du secteur Blangy-sur-Bresle / Bouttencourt / Monchaux Soreng pour limiter les risques de débordement.	En cours : 50 %
Appliquer les plans d'actions SAGE sur le territoire	En cours : 50 %
Favoriser la nature (espaces verts et mares) au cœur des bâtis dans les projets communaux	En cours : 80 %
Favoriser les circuits courts sur le territoire de la CCIABB	En cours : 40 %

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 4 : Bien vivre ensemble sur le territoire et Maintenir une activité agricole pour préserver les milieux naturels, les paysages, la ressource en eau, et lutter contre les inondations

Réalisation d'une étude pour la création d'une recyclerie sur le territoire	Non commencé / en pause
Inciter les agriculteurs à s'adapter au changement climatique et lutter contre les inondations	Non commencé / à venir : 0%
Etude pour la création de méthaniseurs sur le territoire	En cours : 60 %
Accompagner le renouveau de la filière bois	Non commencé / à venir : 0%
Incitation à la création de haies via le programme « Plantons des haies »	En cours : 50%
Valoriser les haies bocagères	Non commencé / à venir : 0%

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 4 : Bien vivre ensemble sur le territoire et Maintenir une activité agricole pour préserver les milieux naturels, les paysages, la ressource en eau, et lutter contre les inondations



A LA LOUPE : ACTIONS PHARES

La réhabilitation / restauration et création de mares sur le territoire



L'incitation à planter des haies via le programme « Plantons des haies »



La création de marchés locaux solidaires pour 2026 sur le territoire afin de favoriser les circuits courts en lien avec l'agriculture locale.



1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 5 : Animation et pilotage



50%

Atteinte de l'objectif



- Cohérence du PLUi avec le PCAET.
- Suivi régulier de l'avancée des actions grâce à la plateforme "Territoires en Transitions" de l'ADEME.



- Accentuer l'organisation d'une réunion annuelle de suivi des actions.
- Renforcer la sensibilisation des scolaires aux enjeux du développement durable.

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/01/2026)

Axe 5 : Animation et pilotage

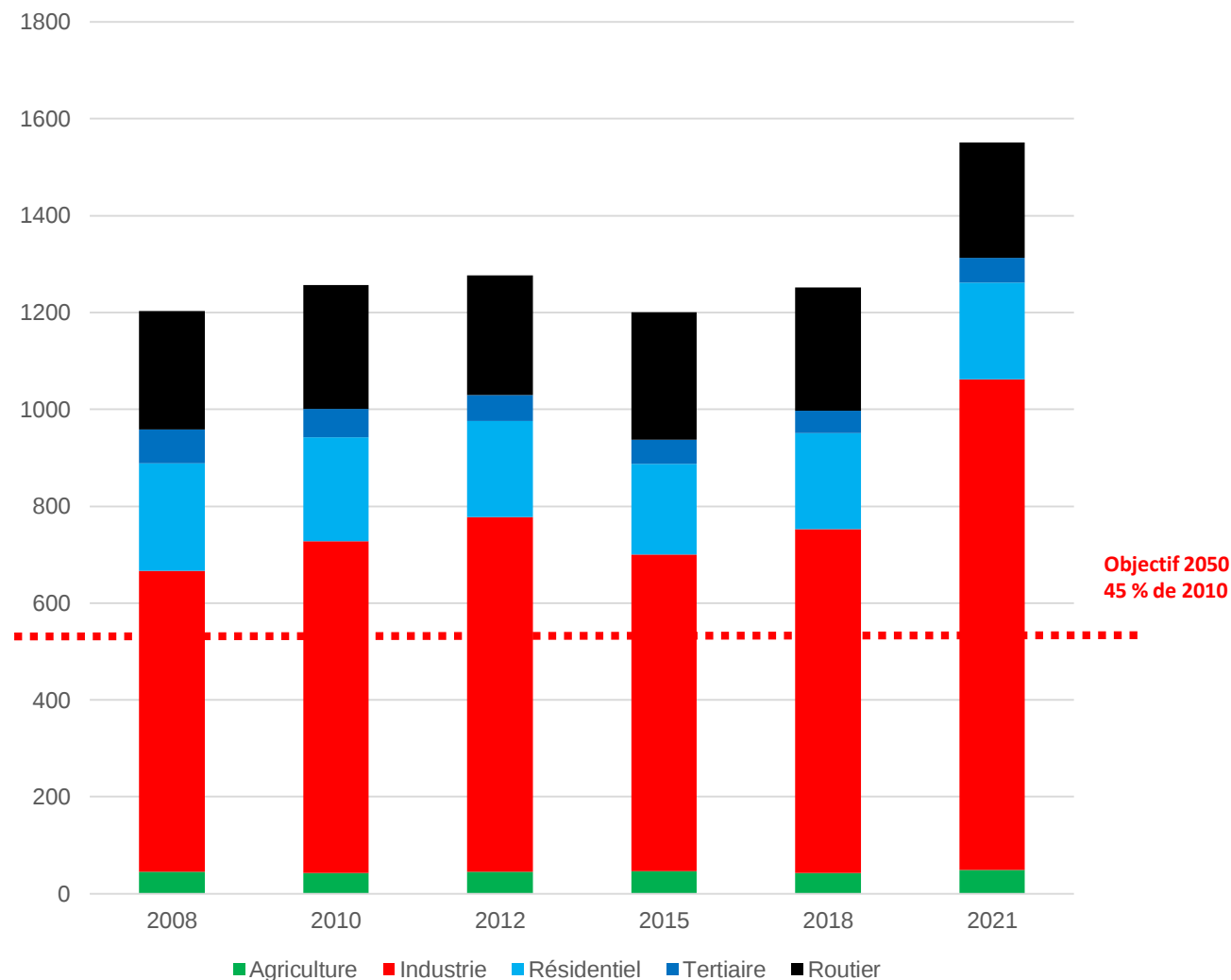
Assurer la cohérence du PLUi avec le PCAET	En cours : 80 %
Suivi du PCAET	En cours : 50 %
Organiser une sensibilisation auprès des scolaires sur le changement climatique	En cours : 20 %

PLAN

1. État d'avancement du programme d'actions
- 2. Appréciation des dynamiques du territoire**
3. Bilan du rôle de coordinateur
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. Anticipation et préparation des évolutions futures.

2. Appréciation des dynamiques du territoire

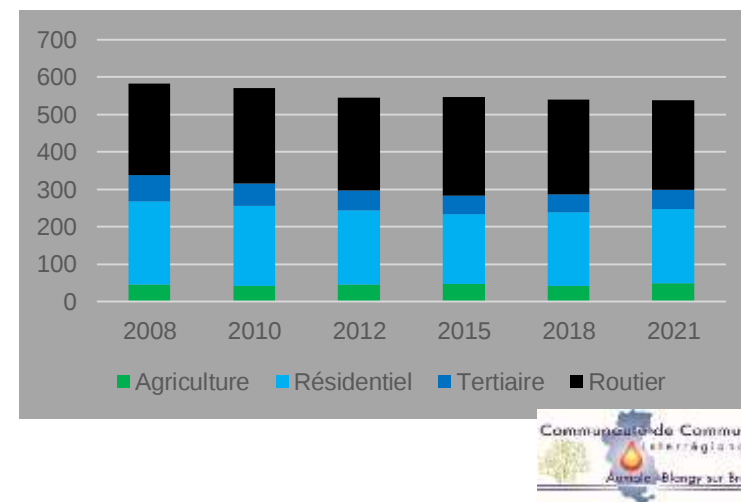
Consommation énergétique par secteur en GWh



Les consommations énergétiques ont sensiblement augmenté en 2021.

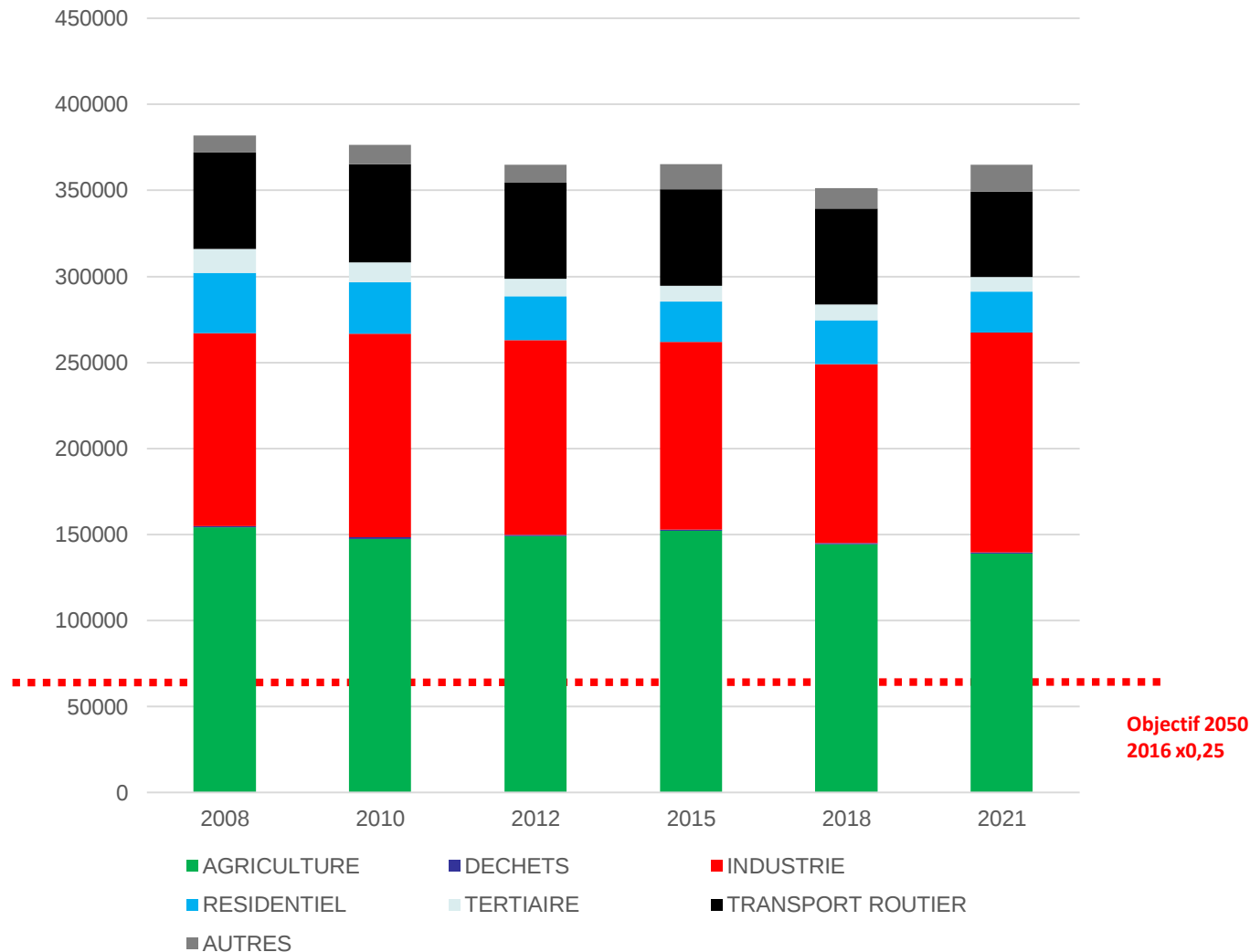
L'industrie, très présente sur le territoire, vient impacter fortement les consommations énergétiques totales.

Si on soustrait ce secteur, on constate une baisse de 10 % des consommation énergétiques depuis 2010, baisse essentiellement portée par le secteur résidentiel, comme l'illustre le graphique ci-dessous :



2. Appréciation des dynamiques du territoire

Emission de gaz à effet de serre par secteur en tonnes équivalent CO2



Cette courbe est significative de territoires ruraux, où les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole sont importantes. L'évolution des pratiques agricoles est en cours.

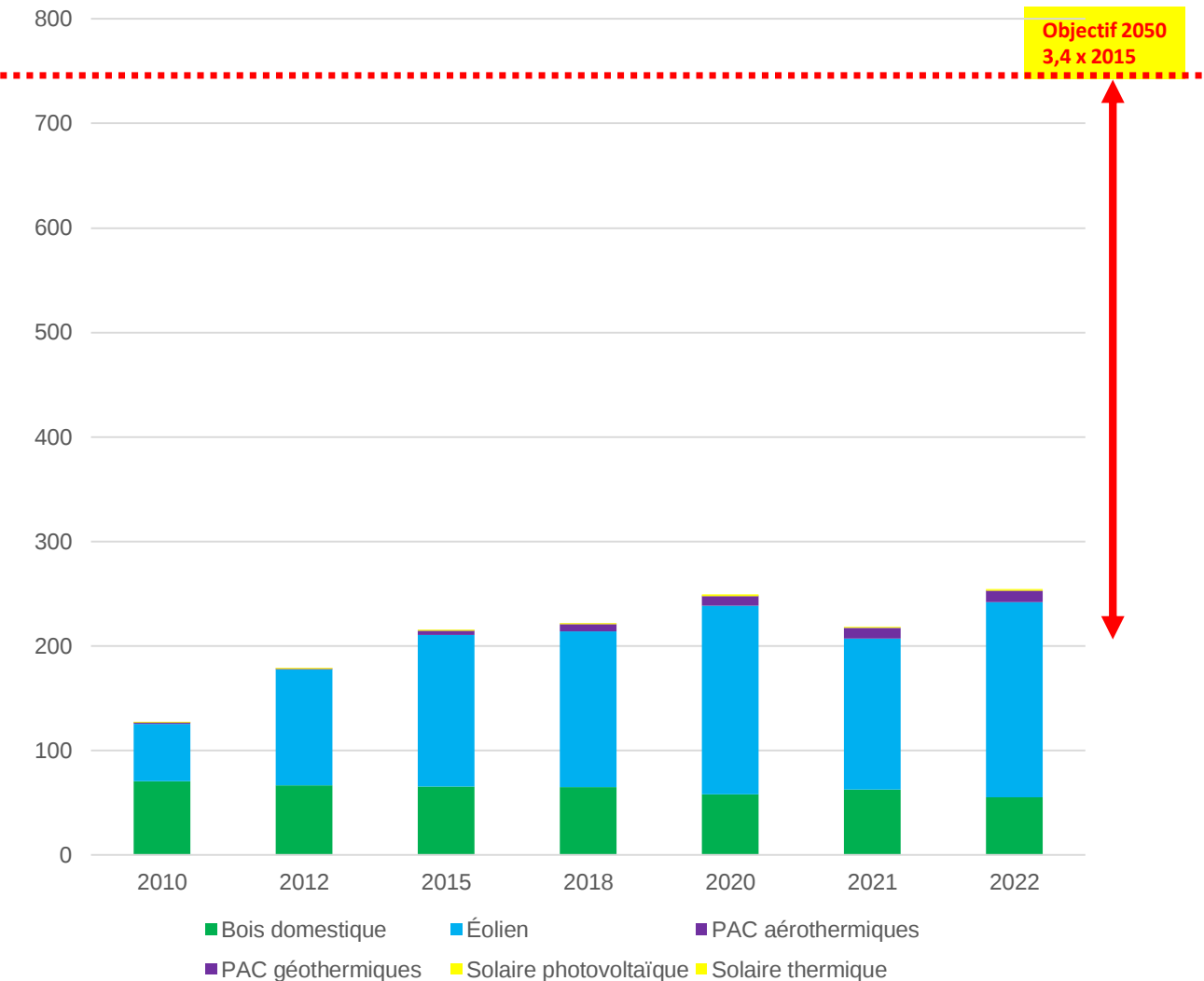
Reste une particularité tout à fait singulière de la Vallée de Bresle : une industrie très présente et fortement consommatrice de gaz. L'électrification de ce secteur viendra limiter les émissions de GES associées.

L'industrie et l'agriculture représentent à elles seules plus de 75% des émissions.

Reste que les territoires ruraux sont aussi caractérisés par des déplacements contraints en voiture. L'électrification des transports va abaisser les émissions de CO2 de ce secteur, qui devrait être divisé par 2 en 2050.

2. Appréciation des dynamiques du territoire

Production d'énergies renouvelables en GWh



La production d'énergies renouvelables a doublé depuis 2010.

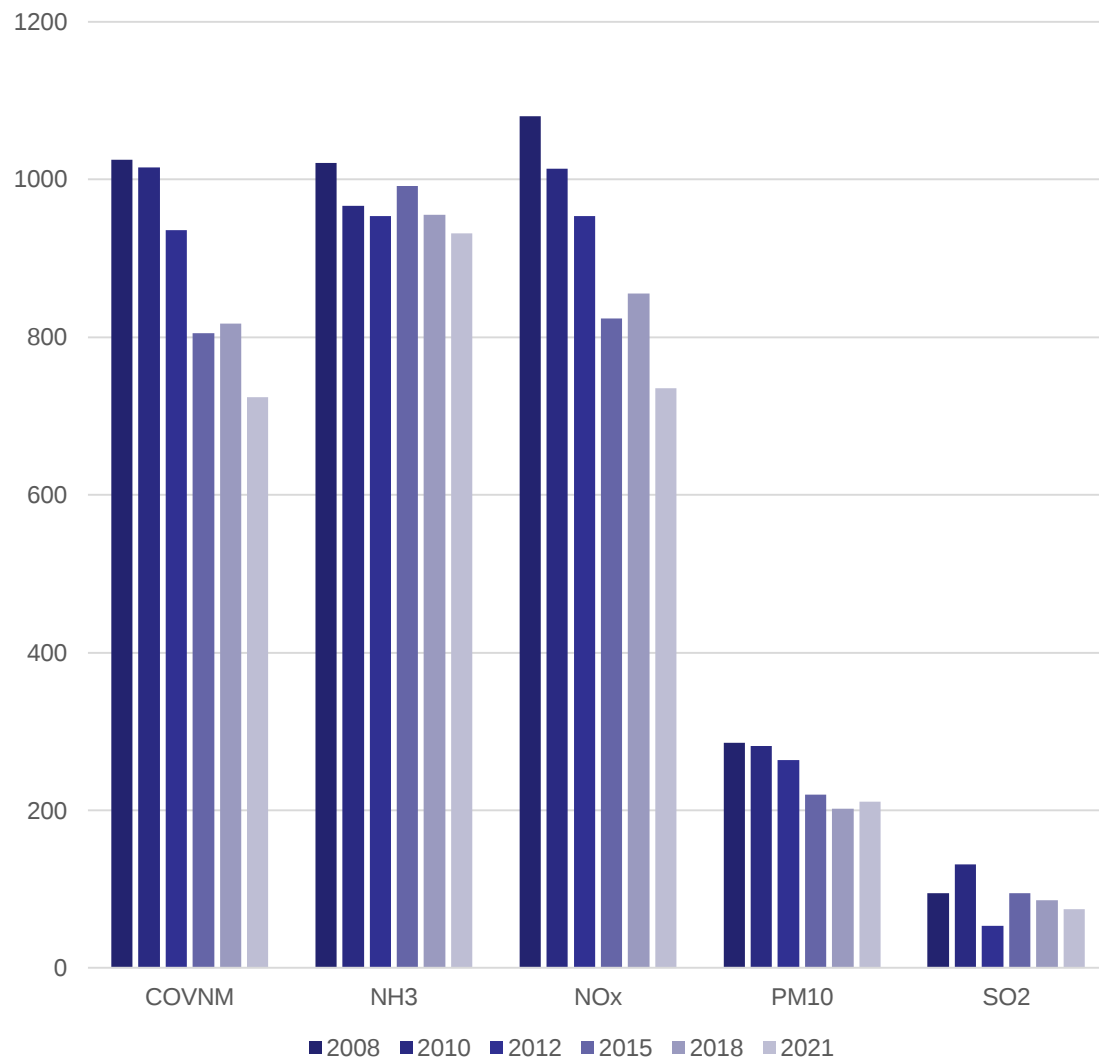
Poussée par le bois et l'éolien, la part des énergies renouvelables est désormais à 17 %.

Il reste un potentiel très important sur l'aérothermie, la géothermie, ainsi que sur le photovoltaïque.

- L'aérothermie est pertinente dans nos climats océaniques et pourrait être beaucoup plus développée.
- De même, la géothermie, plus onéreuse en investissement, est une énergie très rentable sur le long terme.
- Le photovoltaïque est pour l'instant absent du territoire. Les projets d'autoconsommations individuelles et collectives sont désormais le moyen de développer de l'énergie solaire sur le territoire.

2. Appréciation des dynamiques du territoire

Emission polluants atmosphériques en Tonnes



La qualité de l'air s'est fortement améliorée au fur et à mesure des années.

Des efforts dans le secteur du transport ont contribué à abaisser les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM).

L'ammoniac (NH3), issu des pratiques agricoles, aussi bien dans les cultures que dans l'élevage, reste constant. Des pratiques différentes peuvent diminuer sensiblement ces émissions.

Les différentes réglementations nationales et européennes ont fortement contribué à réduire les oxydes d'azote (NOx): norme poids lourds, contrôle technique des voitures, qualité des carburants....

Constatons une baisse des particules de diamètre inférieur à 10 μm (PM10), liées à la combustion du bois très présente en zone rurale, grâce à la modernisation des équipements.

Le dioxyde de soufre (SO2) a été réduit grâce aux efforts des industriels et du secteur des transports.

PLAN

1. État d'avancement du programme d'actions
2. Appréciation des dynamiques du territoire
- 3. Bilan du rôle de coordinateur**
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. Anticipation et préparation des évolutions futures.

3. Bilan du rôle de la collectivité

Un rôle de coordination en matière de transition énergétique :

- ▶ La collectivité, en tant que « coordinatrice de la transition énergétique » a la possibilité, dans son bilan à mi-parcours du PCAET, de décrire les modalités qu'elle a déployées localement pour assurer ce rôle et, par la même occasion, de faire le point sur les dynamiques locales qui ont pu être engagées, ou non, dans ce sens.

Un travail partenarial avec les différents acteurs :

- ▶ Plusieurs rôles : Porteur / Coordinateur / Incitateur / Relais de communication / Financier / Autre.
- ▶ La CCIABB souligne la qualité de son travail partenarial avec les différents acteurs et les remercie pour leur engagement sur les actions qui structurent le PCAET.
- ▶ La CCCIABB remercie le SDE 76 pour son accompagnement sur le suivi du PCAET

PLAN

1. État d'avancement du programme d'actions
2. Appréciation des dynamiques du territoire
3. Bilan du rôle de coordinateur
- 4. Bilan des freins et leviers de l'action locale**
5. Anticipation et préparation des évolutions futures.

AFOM AGRICULTURE

ATOUTS



- ▶ Stockage important de CO2 grâce au lin
- ▶ Exploitations agricoles importantes
- ▶ Culture à forte valeur ajoutée (Lin, blé, pomme de terre, betterave...)
- ▶ Bonnes terres agricoles
- ▶ Territoire très boisé

FAIBLESSES



- ▶ Premier secteur émetteur de gaz à effet de serre
- ▶ Sous-sols fragiles avec impact sur la qualité de l'eau
- ▶ Peu de projets collectifs
- ▶ Baisse de l'emploi agricole
- ▶ Vieillesse de la population
- ▶ Foncier peu accessible

OPPORTUNITES



- ▶ Production d'énergies renouvelables source d'autres revenus
- ▶ Réchauffement climatique
- ▶ Projet alimentaire territorial
- ▶ Relocalisation de la consommation des ménages

MENACES



- ▶ Dérèglements climatiques : inondations / sécheresses
- ▶ Incertitude sur la culture du lin
- ▶ Instabilité du commerce international
- ▶ Moins de consommateur de viande
- ▶ Règlementation carbone
- ▶ Augmentation du retournement des herbages (ruissellement, érosion, matière organique, moins de stockage de carbone, qualité de l'eau)

AFOM INDUSTRIE

ATOUTS



- ▶ Pilier économique avec un patrimoine industriel fort dans le domaine du verre
- ▶ Savoir-faire artisanal et industriel bien ancré dans la région et exportant à l'international
- ▶ Industrie pourvoyeuse d'emploi
- ▶ Bon réseau de transport facilitant la distribution

FAIBLESSES



- ▶ Des difficultés de recrutement et un non renouvellement des départs en retraite
- ▶ Des problématiques liées à la mobilité sur le territoire et à l'attractivité des métiers industriels
- ▶ Emissions importantes de gaz à effet de serre
- ▶ Coûts élevés des énergies nécessaires pour la fabrication

OPPORTUNITES



- ▶ Les entreprises industrielles du territoire de la CCIABB sont labellisées "Territoire d'Industrie Vallée de la Bresle Vimeu".
- ▶ Modernisation du tissu industriel amorçant sa transition écologique (décarbonation, recyclage) et technologique (automatisation, digitalisation)
- ▶ Valorisation des métiers de l'industrie auprès des jeunes
- ▶ Proximité d'une centrale nucléaire
- ▶ Croissance de la demande pour le verre recyclé

MENACES



- ▶ Volatilité des prix de l'énergie
- ▶ Concurrence internationale et contexte géopolitique incertain

PLAN

1. État d'avancement du programme d'actions
2. Appréciation des dynamiques du territoire
3. Bilan du rôle de coordinateur
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. **Anticipation et préparation des évolutions futures**

BILAN DES FREINS ET LEVIERS DE L'ACTION LOCALE : ANALYSE GLOBALE



ATOUTS

- Socle agricole et industriel
- Culture du lin / Puits de carbone
- Boisement important
- Interrégionalité



OPPORTUNITES

- Terres propices à la production d'énergie renouvelables
Eolien / photovoltaïque / Méthanisation / Géothermie / Aérothermie / Énergies fatales
- Attractivité accrue avec réchauffement climatique
- Électrification
- Modification des pratiques agricoles



FAIBLESSES

- Habitat dispersé
- Voitures contraintes
- Industries « mono-produit »



MENACES

- Augmentation des coûts de l'énergie
- Vieillesse de la population
- Changement climatique
- Prix du gaz
- Concurrence mondiale

LOIS, RÉGLEMENTATIONS, PLANS ET PROGRAMMES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Plan national d'adaptation au réchauffement climatique avec une France à + 4 °C en 2100

Protéger la population

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à + 4 °C

Protéger notre patrimoine naturel et culturel

Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique

Stratégie Nationale Bas Carbone

Objectif de diminution des GES -50% entre 1990 et 2030

Réalisé : -27% entre 1990 et 2022

Il faudrait être sur -5% par an jusqu'en 2030 !

Plan pluriannuel de l'énergie

44% d'électricité renouvelable en 2035

Energie photovoltaïque : production quintuplée entre 2023 et 2035 !

DÉFINITION DES ACTIONS PHARES DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

ACCOMPAGNER LE PHOTOVOLTAÏQUE PARTICULIERS

Sécurisation des particuliers souhaitant s'équiper de panneaux photovoltaïques.



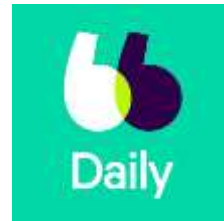
SENSIBILISATION AUX ENJEUX CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL EN PARTENARIAT AVEC LA « GLASS VALLÉE »

Atelier « L'industrie du verre dans un monde de ruptures : entre géopolitique, économie et transition ».



BLABLACAR DAILY

Partenariat avec la plateforme de covoiturage.



MISE EN PLACE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

« Etat des lieux – diagnostic » terminé. « Scénarios et des plans d'actions » à venir.





PCAET - BILAN À MI-PARCOURS